

**DURÉE**

2,00000 jours (soit 16 heures)

**PRIX**

1 000 € par participant

Soit 1 200 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

**PUBLIC CONCERNÉ**

- Services technique/maintenance
- Gardiens d'immeuble
- Employés d'immeuble
- Concierges
- Techniciens de gestion locative
- Agences immobilières
- Syndics
- Bailleurs sociaux

**PRÉREQUIS**

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées
- Procédez au règlement des frais pédagogiques

**PÉDAGOGIE**

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

**FORMATEURS**

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

**ÉVALUATION ET SUIVI**

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

Cette formation permet d'apprendre les techniques de petits dépannages dans un logement : les mesures à prendre dans une optique de sécurité, les réparations possibles et les responsabilités, les relations avec les spécialistes du dépannage (service d'entretien...).

**PROGRAMME****Introduction**

- Le rôle du dépannage et la sécurité des usagers
- Les cas de prévention ou d'urgence
- Les limites des interventions
- L'outillage
- Les relations avec les professionnels du dépannage

**Electricité**

- Principes généraux
- Les réparations courantes
- La réglementation
- Application aux appareils ménagers
- La sécurité en matière d'installations électriques
- Point sur les habilitations à détenir

**Plomberie**

- Principes de base



- Les canalisations, les robinets, les évacuations, les engorgements,
- Le gaz et la sécurité

**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOP1**

